



AGIR SUR LA SANTÉ DANS LES TERRITOIRES RURAUX LA SANTÉ MENTALE ALORS QUE LA CRISE SANITAIRE A ENTRAINÉ UNE
DÉGRADATION DE LA SANTÉ MENTALE DE LA POPULATION,
LES MOBILISATIONS SUR LES TERRITOIRES POUR APPORTER
DES RÉPONSES S'INTENSIFIENT ET L'ÉCHELLE LOCALE PARAÎT
PARTICULIÈREMENT PERTINENTE POUR AGIR.
MAIS COMMENT PEUT SE TRADUIRE CETTE ACTION? COMMENT
PASSER D'UNE REPRÉSENTATION DE LA SANTÉ MENTALE,
TROP SOUVENT RÉDUITE À LA MALADIE MENTALE, À UNE
DÉFINITION PLUS LARGE ET GLOBALE? COMMENT PASSER
D'UNE INTERROGATION SUR L'ACCÈS AUX SOINS, À DES
POLITIQUES DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE ET CE
PARTICULIÈREMENT SUR DES TERRITOIRES RURAUX?
QUELLE PLACE DES ÉLUES? COMMENT VALORISER LES
LEVIERS EXISTANTS ET QUELS TYPES D'ACTIONS DÉPLOYER
POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE EN MILIEU RURAL?

TABLE DES MATIÈRES

1. DE QUOI PARLE-T-ON?

ON A TOUS UNE SANTÉ MENTALE

2. ET CONCRÈTEMENT? AGIR...

LE CCONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM): UN CADRE POUR L'ACTION LOCALE, LA COOPÉRATION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

LES COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES: UN LEVIER POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES

DES FORMATIONS POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ÉLU-ES À REPÉRER ET AGIR

S'APPUYER SUR DES RELAIS POUR ALLER VERS LES HABITANT·ES, ENTAMER LE DIALOGUE, ACCOMPAGNER: LES MÉDIATRICES ET MÉDIATEURS EN SANTÉ

OFFRIR DES ESPACES DE PAROLE AUX JEUNES ET AUX FAMILLES: LES POINTS ACCUEIL ET ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

VALORISER L'ENVIRONNEMENT ET LES ESPACES NATURELS COMME UNE SOURCE DE BIEN-ÊTRE

3. RESSOURCES ESSENTIELLES

1. DE QUOI PARLE-T-ON?

ON A TOUTES ET TOUS UNE SANTÉ MENTALE

Nous sommes toutes et tous à « la recherche permanente d'un équilibre entre les ressources que nous pouvons mobiliser pour nous sentir bien, et les obstacles rencontrés dans notre existence. Notre état peut varier du bien-être au mal-être, et vice-versa. Cela, tout au long de la vie.» •

Au même titre que la santé physique, la santé mentale ne dépend pas que de facteurs individuels. Elle est aussi — et parfois surtout — liée à des déterminants tels que l'environnement de vie, les liens sociaux, les conditions de vie et de travail... Agir en faveur de la santé mentale d'une population signifie tout à la fois informer et lutter contre la stigmatisation, promouvoir le développement d'un environnement favorable, renforcer les compétences individuelles pour faire face aux aléas de l'existence, et lorsque cela s'avère nécessaire, organiser des dispositifs d'écoute, de soins et d'accompagnement. Cela intègre aussi la réflexion sur la place des personnes atteintes de pathologies mentales dans la cité.

En milieu rural, plusieurs facteurs influent particulièrement et ont un impact défavorable sur la santé mentale des habitantes:

- Les conditions de vie: l'éloignement et le manque de lien social, créent un sentiment d'isolement et affectent la santé mentale de la population, particulièrement des personnes âgées.
- La suppression de nombreux services publics renforce ce sentiment d'isolement et réduit l'accès aux droits des habitantes.
- L'absence de ressources et de professionnel·les spécialisé·es sur le territoire ou leur éloignement freine l'accès aux soins et au soutien des habitant·es, et fait peser sur la communauté (autres professionnel·les, aidant·es et élu·es) la prise en charge des personnes en situation de mal-être.
- Les problèmes de mobilité renforcent les difficultés d'accès aux ressources existantes.

https://www.psycom.org/comprendre/la-sante-mentale/on-a-toutes-et-tous-une-sante-mentale/

CHIFFRES CLEFS

Un taux de mortalité par suicide une fois et demie plus élevé pour les hommes et 2.2 fois plus élevé pour les femmes en milieu rural qu'en milieu urbain.*

60 432 personnes adhérentes à la Mutualité Sociale Agricole • en ALD • pour des affections psychiatriques longue durée en 2021 •

[•] Étude sur la santé en milieu rural-AMRF https://www.calameo.com/read/005307989cdbb8a1f2a26

[•] https://www.msa.fr/lfp/accueil

Affection Longue Durée

Source Msa

2. ET CONCRÈTEMENT? AGIR...•

Les questions de santé mentale s'invitent souvent via des passages à l'acte ou des situations de crise auxquels les élu·es doivent faire face. Si les procédures d'hospitalisation d'office engagent clairement la responsabilité des élu·es, il existe bien d'autres espaces pour agir. Les actions mises en place peuvent relever de la création de coopérations sur le territoire, de l'ouverture de lieux de parole, du renforcement des compétences des individus et de la collectivité etc... Par ailleurs, les actions sur les déterminants de la santé mentale constituent des leviers puissants.

LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM): UN CADRE POUR L'ACTION LOCALE, LA COOPÉRATION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

Si les élu es jouent un rôle clé en faveur de la santé mentale, ils et elles ne sont pas seul es pour agir.

Le CLSM est un espace de concertation et de coordination entre les élus·es, la psychiatrie, les représentant·es des usager·ères, les aidant·es et l'ensemble des professionnel·les du territoire. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées.

Il permet d'agir sur 5 dimensions

- L'observation et la connaissance des questions de santé mentale sur le territoire
- 2. L'accès aux soins et la continuité des soins
- 3. La lutte contre la stigmatisation
- 4. La promotion de la santé mentale par le développement d'environnements favorables
- 5. L'insertion sociale, l'autonomie et la citoyenneté des usagerères

Voir aussi, L'Arbre des ressources – Psycom – https://www.psycom.org/agir/lorientation/larbre-des-ressources/

Concrètement, il permet de créer des espaces de collaboration entre les professionnel·les d'un territoire sur les questions de santé mentale, d'articuler la médecine de ville et l'hôpital pour faciliter les parcours de soins et de mener des actions de prévention et de promotion de la santé mentale pour renforcer les compétences des personnes.

LE RÔLE DES ÉLU·ES •

- Impulser et co piloter la dynamique, contribuer à l'animer
 - co présider le comité de pilotage
 - co-construire l'ordre du jour en lien avec le ou la coordonnateur-rice puis co-animer la séance (aux côté de la psychiatrie publique)
- Sensibiliser ses paires
 - se rendre disponible pour prendre la parole sur ces questions dans des évènements publics
- Faciliter la mise à disposition de moyens:
 - financiers: budget annuel, financement d'actions ponctuelles, etc.
 - matériels: mise à disposition de locaux, prêt de matériel pour des actions précises
 - humains: par exemple pour tout ce qui est communication
- Mobiliser leur pouvoir de convocation et de mobilisation
- Penser l'échelle territoriale pertinente du CLSM

voir les travaux du CCOMS et de ESPT. (voir page 13)

POINTS D'ATTENTION

De nombreux CLSM sont aujourd'hui déployés à l'échelle départementale. Avec pour conséquence une difficulté à prendre en compte les problématiques particulières des territoires ruraux, les professionnel·les et les structures de santé mentale se trouvant souvent à proximité des centres urbains. Pour autant, la Santé mentale est une priorité sur de nombreux territoires et pour les institutions à travers notamment les projets régionaux de santé et/ou les projets territoriaux de santé mentale portés par les ARS. Pour remédier à cela, deux stratégies possibles: l'une relève de l'intégration d'un axe "santé mentale" au sein des contrats locaux de santé dont l'échelle est plus appropriée pour agir en milieu rural. La seconde est d'inventer un nouveau modèle d'organisation en associant plusieurs Contrat local de santé (CLS) à la création d'un CLSM commun qui couvrira plusieurs territoires.

EXEMPLE

Un exemple de CLSM partagé

3 CLS intégrés au même secteur psychiatrique se sont associés pour créer un CLSM commun. Un poste partagé est créé. Ce poste est dédié aux interventions sur le terrain, la coordination restant assurée au sein des CLS. Cette initiative a nécessité de partager la charge du poste dédié au CLSM entre les collectivités, de mettre à disposition de la personne concernée un véhicule pour se déplacer facilement d'un territoire à l'autre, et un espace de travail par territoire, de signer une convention de coopération public-public, de négocier la faisabilité d'un tel modèle avec l'ARS.

LES COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES: UN LEVIER POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES

Les compétences psycho-sociales sont définies comme la capacité d'une personne à faire face aux exigences et aux défis de la vie quotidienne, elles peuvent être de nature sociale, émotionnelle ou cognitive. Elles peuvent faire l'objet d'actions ou de programmes dédiés notamment dans les écoles ou les centres de loisirs.

DES FORMATIONS POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ÉLU-ES À REPÉRER ET AGIR

Sans être experte dans la prise en charge des problèmes de santé mentale, la collectivité peut se mobiliser pour acquérir des compétences lui permettant de repérer des situations de mal être et d'adopter une posture adaptée.

- La formation aux premiers secours en santé mentale par exemple, permet aux participant es de reconnaître les signes d'un problème de santé mentale ou d'une crise et d'apporter une première aide, puis d'orienter la personne vers des ressources professionnelles appropriées.
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA) quant à elle, développe dans les régions des programmes dédiés à la formation de sentinelles, ouvertes aux élu-es et particulièrement adaptées au contexte rural. Elle dispose aussi d'un maillage de ressources sur les territoires pour accompagner les usager ères sur les questions de santé mentale et prévenir le suicide.
- Le Centre national de ressources et d'appui aux CLSM (CCOMS)
 a pour mission, notamment, d'appuyer méthodologiquement
 les acteurs volontaires à toutes les étapes du processus de
 création d'un CLSM et d'animer le réseau des CLSM actifs via
 l'organisation d'évènements et de temps échange nationaux
 et individuels et la création et mise à disposition outils et
 ressources utiles.

EXEMPLE

Le Programme de prévention du mal-être de la MSA regroupe un large éventail d'actions et dispositifs qui n'ont de cesse d'être développés et adaptés aux besoins, parmi lesquels:

- Le réseau Sentinelles pour repérer et orienter les personnes présentant un risque de suicide.
- La plateforme Agri'écoute (https://agriecoute.fr/) pour une première écoute par des psychologues.
- L'aide au répit pour prévenir l'épuisement professionnel des exploitant es et salarié es agricoles (aide au remplacement, prise en charge de consultations psychologiques, aide au départ en vacances...).
- Les actions collectives: groupes de parole, théâtre forum, ateliers
 «Et si on parlait du travail »...
- Les actions individuelles: aides financières, échéanciers, visites médicales, coaching pour mieux organiser son travail...
- Le soutien aux projets locaux pour capitaliser les bonnes pratiques et répondre aux besoins émergents.

Pour accéder à ce service, chaque caisse à un « correspondant mal être », et certains comités départementaux de prévention du mal être agricole peuvent mettre à disposition des élu es un flyer des actions développées sur leur territoire. Pour en savoir plus sur les actions développées sur votre territoire, contacter votre caisse de MSA ou le comité de prévention du mal-être agricol de votre département.

S'APPUYER SUR DES RELAIS POUR ALLER VERS LES HABITANT·ES, ENTAMER LE DIALOGUE, ACCOMPAGNER: LES MÉDIATRICES ET MÉDIATEURS EN SANTÉ

Encore peu développée en milieu rural, la médiation en santé peut aller au-devant de la population pour engager le dialogue, accompagner vers les soins ou soutenir dans les actions de la vie quotidienne. Elle peut être rattachée à une maison de santé pluridisciplinaire, à un hôpital dans le cadre d'un projet de prévention et de promotion de la santé,

à une association ou un service municipal (Ccas), ... De par leur présence et leurs actions, les médiateur.trices favorisent le lien social et la lutte contre l'isolement, déterminants essentiels de la santé mentale d'une population.

OFFRIR DES ESPACES DE PAROLE AUX JEUNES ET AUX FAMILLES: LES POINTS ACCUEIL ET ÉCOUTE JEUNES (PAEJ).

Les Points accueil et écoute jeunes sont des dispositifs d'accueil des jeunes pour leur offrir un espace de parole. Sur certains territoires, ils sont ouverts aux enfants à partir de 6 ans, la crise COVID ayant provoqué une hausse des problèmes de santé mentale des jeunes et des enfants. Le choix du lieu d'implantation de ces espaces est particulièrement important: dans ou à proximité des établissements scolaires ou/et fréquenter par les jeunes pour faciliter l'accès tout en préservant la confidentialité.

VALORISER L'ENVIRONNEMENT ET LES ESPACES NATURELS COMME UNE SOURCE DE BIEN-ÊTRE

Un des atouts du milieu rural réside dans un environnement naturel de qualité. Mais cet environnement, peut-être parce qu'il est familier, n'est pas toujours investi comme un espace de bien-être favorisant la santé mentale. Des actions spécifiques santé-bien-être et santé mentale peuvent être développées sous la forme de journées de découverte. En collaboration avec des associations environnementales, elles permettent de redécouvrir l'espace rural et l'environnement immédiat et de le réinvestir. Ce type d'action est aussi générateur de liens sociaux et de mixité des publics: familles, personnes âgées...

[•] À quoi servent les points accueil et écoute jeunes (Paej)?, CAF. https://www.caf.fr/allocataires/vies-de-famille/articles/quoi-servent-les-points-accueil-et-ecoute-jeunes-paej

LE RÔLE DES ÉLU-ES

- Porter une vision large de la santé mentale intégrant la prévention, les soins, le développement d'environnements favorables et la non-stigmatisation des personnes atteintes de pathologies mentales
- Agir sur les déterminants de la santé mentale et particulièrement la lutte contre l'isolement social, la mobilité, et l'accès aux services

LES FREINS

_

Le manque de professionnel·les et de structures de soins en santé mentale

La mobilité entrainant isolement social et difficultés d'accès aux soins

La solitude des élu·es face aux gestions de crise

La régression globale des services publics

LES LEVIERS

_

Un environnement naturel à valoriser

Un maillage de personnes ressource plus facile à organiser

Des liens de solidarité

Des dispositifs encore peu développés à faire vivre en milieu rural: médiateurs et médiatrices en santé

Le CLSM comme un cadre pour l'action

3. RESSOURCES ESSENTIELLES

1. L'ensemble des travaux du Psycom dont

- On a toutes et tous une santé mentale https://www.psycom.org/comprendre/la-sante-mentale/on-a-touteset-tous-une-sante-mentale/
- La santé mentale dans la Cité https://www.psycom.org/agir/la-promotion-de-la-sante-mentale/ la-sante-mentale-dans-la-cite/#une-brochure-pour-comprendre-etagir-653bbcb72b93f

2. L'ensemble des travaux du CCOMS, notamment

Conseils locaux de santé mentale: Comment favoriser l'engagement des élu es et des équipes municipales? https://ressources-clsm.org/wp-content/uploads/2022/01/5-CCOMS-Guide_e%CC%81lus.pdf

3. Élus locaux, la santé mentale vous concerne! ESPT

https://www.espt.asso.fr/wp-content/uploads/2023/01/ SensibilisationElus_CcomsEspt_201911_impositionLivret.pdf

SEPT FICHES THÉMATIQUES FORMENT CE RECUEIL.

ELLES ONT ÉTÉ ÉLABORÉES PAR DES ACTEURS ET ACTRICES
DE LA SANTÉ DANS LES TERRITOIRES RURAUX - PROFESSIONNEL·LES
ET ÉLU·ES DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES AGENT·ES D'AGENCE
RÉGIONALE DE SANTÉ - S'APPUYANT SUR LEURS EXPÉRIENCES ET EXPERTISES*.

- l'action déterminante des collectivités territoriales
- la prévention en milieu rural
- la participation des habitant·es
- la santé mentale
- la santé environnementale
- l'alimentation
- la santé des jeunes

[•] la liste des personnes ayant participé aux travaux du groupe est disponible sur le site de Fabrique Territoires Santé https://www.fabrique-territoires-sante.org



Ce recueil s'inscrit dans le cadre d'une convention entre Fabrique Territoires Santé et l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale (en lien avec le Ministère des solidarités et de la santé), pour sensibiliser les acteurs et actrices des collectivités locales et leurs partenaires en milieu rural à une approche territorialisée de la santé

Fabrique Territoires Santé https://www.fabrique-territoires-sante.org/

avec le soutien du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et l'appui et l'intervention de Pas de Coté en santé Avec le soutien de





